



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 novembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

**Déclaration présentée par la Congregation of the Mission, International Association of Charities, Sisters of Charity Federation, Daughters of Charity et l'International Confederation of the Society of St. Vincent de Paul, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

L'analyse de l'Alliance mondiale de la Famille vincentienne en faveur des sans-abri serait utile à la Commission du développement social à sa cinquante-sixième session pour l'examen des stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous. Ce projet vise à mettre en place des partenariats en vue de régler le problème multidimensionnel de l'exclusion en matière de logement, qui fait tant de laissés-pour-compte.

Cette nouvelle initiative a été lancée par la Famille vincentienne, qui regroupe des congrégations ainsi que des associations laïques et caritatives affirmant s'inspirer directement de l'œuvre de Saint Vincent de Paul (1580-1640) pour leur mission. Ce mouvement compte plus de 2 millions de membres travaillant auprès des populations pauvres et marginalisées dans 150 pays.

L'Alliance a pour mandat de contribuer à régler le problème des sans-abri dans les pays où elle mène ses activités. Dans le cadre de cette initiative, nous retenons la définition de la condition de sans-abri arrêtée par l'Institute of Global Homelessness qui englobe :

- Les personnes vivant dans la rue ;
- Les personnes vivant dans des camps de réfugiés, les déplacés et les demandeurs d'asile ;
- Les personnes vivant dans des logements inadéquats tels que les bidonvilles et les favelas.

Trois des 17 objectifs de développement durable se rapportent particulièrement aux activités de l'Alliance.

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde : si nous voulons atteindre cet objectif, nous devons effacer les signes les plus visibles de la pauvreté, à savoir les personnes vivant dans la rue dans les villes ou dans des abris provisoires.

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Le logement est un déterminant social de la santé et la corrélation entre la condition de sans-abri, d'une part, et un mauvais état de santé et une espérance de vie bien plus basse que la moyenne, d'autre part, est incontestablement établie.

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Pour atteindre cet objectif, il faut notamment assurer l'accès de tous à un logement et, par définition, prévenir et régler le problème des sans-abri. Nous cherchons à faire campagne afin que tous les pays soient tenus de dénombrer les personnes vivant dans la rue et de faire de l'élimination du problème des sans-abri vivant dans la rue un indicateur de la réalisation de l'objectif 11.

Pour aider l'ONU à atteindre ces trois objectifs, l'Alliance mondiale de la Famille vincentienne en faveur des sans-abri :

- Pilotera la mise en place de nouveaux services dans 150 pays ;
- Créera un solide réseau avec des groupes menant des activités relatives à tous les aspects du problème des sans-abri ;

- Proposera des programmes de formation adaptés à l'intention des chefs de file actuels et nouveaux dans ce domaine ;
- Partagera les meilleures recherches et des méthodes de travail efficaces grâce à sa plateforme en ligne des meilleures pratiques ;
- Militera pour des changements structurels en partenariat avec la délégation de la Famille vincentienne présente à l'ONU ;
- Sensibilisera la population mondiale au problème des sans-abri en faisant appel à ses membres et aux universités ;
- Éliminera enfin, avec l'aide de l'Institute of Global Homelessness, créé récemment et installé à l'Université DePaul à Chicago, le problème des sans-abri vivant dans la rue dans 150 villes dans le monde d'ici à 2030, en coopération avec d'autres partenaires. Dix villes ont déjà donné leur adhésion à ce projet.

---